



CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO E-E141667 VALABLE JUSQU'AU 24/06/2019



ÉDITÉ LE 09/04/2018

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 30/04/2015

Forme juridique : SARLU

Capital : 5 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC CAEN 2015B00504

Siren : 811 081 967 00010

Code NACE : 4322A

Numéro caisse de congés payés :

Assurance Responsabilité Travaux :

MAAF 114123237 Q 001

Assurance Responsabilité Civile :

MAAF 114123237 Q 001

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/03/2018

Raison sociale : NOVAEN CHAUMONT

1 AVENUE DE LA MER
14810 MERVILLE FRANCEVILLE PLAGES

Téléphone : 06 70 25 30 77

Portable : 06 70 25 30 77

Responsabilité légale :
CHAUMONT NOVAEN GÉRANT

Fax :

Site Internet :

E-mail : chaumontnovaen@gmail.com

Effectif moyen : 1 Tranche de classification : EFF1 Chiffre d'affaires H.T. : 98 000 Tranche de classification : CA1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
5361	Rénovation d'installations de chauffage (Technicité courante)	1	02/03/2017
	Nombre total de qualifications : 1		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB ou BIENNALE) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi. Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Alain MAUGARD

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE CAEN
ZONE OBJECT'IFS SUD
151, RUE PAUL BOUCHEROT
B.P. 4
14123 IFS

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.